

Elections Législatives
30 Novembre 1958

Ire Circonscription de Loire-Atlantique

Electrices, Electeurs,

Mon premier devoir est de REMERCIER les 17 606 électrices et électeurs qui, malgré la multiplicité des candidatures et une campagne appuyée par de puissants moyens financiers, m'ont placé en tête du scrutin en groupant sur mon nom leurs suffrages.

Ils ont ainsi affirmé leur FIDÉLITÉ A LA TRADITION NATIONALE, AUX PRINCIPES DE LIBERTÉ ET DE JUSTICE, leur volonté de DÉFENSE DES VALEURS SPIRITUELLES ET MORALES qui ont toujours commandé mon action et ne sont pas, pour moi, prétexte à ralliement opportuniste de dernière heure.

CANDIDAT NATIONAL LE PLUS FAVORISÉ je vous demande, pour déjouer toute manœuvre ou coalition immorale, de porter sur mon nom les voix de tous ceux qu'animent le même idéal et la même volonté de rénovation.

On ne reconstruira pas la France sur des slogans, des exclusives et des promesses sans fondement.

Vous savez qui je suis. Vous connaissez ma ligne de conduite d'hier qui répond de celle de demain.

Vous avez approuvé, depuis des années, mon combat :

— Pour LA LIBERTÉ EFFECTIVE DE L'ENSEIGNEMENT, en qualité de rapporteur des lois scolaires de 1951 et de secrétaire général de l'Association Parlementaire pour la Liberté de l'Enseignement, pour la reconnaissance effective du droit des parents au libre choix et du droit des maîtres qualifiés de l'enseignement libre à un traitement décent.

— Contre les abandons, pour MAINTENIR ET DÉFENDRE L'UNION FRANÇAISE ;

— Pour la libération du COMMERCE et de l'ARTISANAT des entraves d'une fiscalité écrasante, pour l'égalité de toutes les entreprises dans les domaines fiscal, social et de crédit ;

— Pour le PLEIN EMPLOI DES TRAVAILLEURS de notre Ville et la défense de leur POUVOIR D'ACHAT.

Je ne vous présente pas de PROGRAMME DE CIRCONSTANCE, mais la simple affirmation de la continuité de mes efforts, sans CONCESSION SUR LES PRINCIPES, SANS ÉQUIVOQUE sur les MÉTHODES.

DES POSSIBILITÉS NOUVELLES sont maintenant offertes au Pays depuis que le GÉNÉRAL DE GAULLE a repris en main ses destinées et que la Nation s'est donnée de NOUVELLES INSTITUTIONS.

L'ESPOIR D'HIER DOIT DEVENIR RÉALITÉ.

IL VOUS APPARTIENT D'EN DÉCIDER.

Je vous demande de faire confiance à un homme qui n'a que la prétention D'AVOIR FAIT SON DEVOIR.

— De s'être ENTIÈREMENT DONNÉ A L'EXERCICE DES MANDATS que vous lui avez confiés;

— D'avoir travaillé, en toute indépendance, dans le RESPECT DES OBJECTIFS qu'il vous avait proposés ;

— D'avoir, par ses votes et son action, contribué à la liquidation du régime des partis et à l'INSTAURATION DE LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE.

Electrices, Electeurs,

Je fais appel à l'UNION de tous ceux qui,

— dans le respect de toutes les libertés,

— dans le cadre des institutions nouvelles,

— dans le sens de redressement que le GÉNÉRAL DE GAULLE offre à notre Pays,

Veulent que

VIVE LA FRANCE !

VIVE LA RÉPUBLIQUE !

Michel RAINGEARD

né à Nantes le 20 juin 1919
Ancien professeur de l'Enseignement Secondaire
Adjoint au Maire de NANTES
Conseiller général du 2e Canton
Député sortant
RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT
(Centre National des Indépendants).

Remplaçant éventuel :

Docteur Jean FORTINEAU
Conseiller général du 1er Canton

Imp. du Commerce — NANTES